

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 11 janvier 2022**

**Etaient présents** : MMES et MM FOUILLOUX GROSROYAT RIVIERE DE SAEVER BILLARD LAGREZE GERVIER FERNANDEZ HUDRY BADRE LABRUNIE LAFONT AUBERTIN

**Absent(e)(s) excusé(es)** :

M. GUYONDET

Mme LECOMPTE : pouvoir à Mme GROSROYAT

M. MAKHLOUF

Mme CRETTON

M. MONTANARI : pouvoir à M. RIVIERE

**Absente** :

Mme FAVRE

**ORDRE DU JOUR**

**1°) Ouverture de la séance**

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation des comptes-rendus des 7 et 16 décembre

**2°) Finances – Economie**

- a) Compte-rendu de commission/informations diverses
- b) Etat des factures
- c) Institution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)
- d) Détermination du prix du lot d'affouage
- e) Fixation du prix au m<sup>2</sup> pour les logements de fonction
- f) Fixation de la liste des emplois et des conditions d'occupation des logements de fonction
- g) Choix du prestataire informatique pour le maintien en conditions opérationnelles et évolution du système d'information de la commune

**3°) Urbanisme**

- a) Dossiers vus en commission
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 7 décembre
- c) Déclaration(s) d'intention d'aliéner

**4°) Travaux, Bâtiments et Voirie**

- a) Compte-rendu de commission / informations diverses

**5°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs**

- a) Informations diverses

**6°) Commission CLAC - Informatique**

- a) CLAC : informations diverses
- b) INFORMATIQUE : informations diverses

**7°) Affaires sociales et CCAS**

- a) Informations diverses

**8°) Ecologie – Participation citoyenne**

- a) ECOLOGIE : informations diverses
- b) CITOYENNETE : informations diverses

**9°) Communauté d'agglomération**

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 15/12/2021
- b) Compte rendu des différentes commissions

**10°) Questions/informations diverses**

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

### 1°) Ouverture de la séance

- a) Le quorum est atteint, 13 conseillers sont présents.
- b) Monsieur le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance. Marie GERVIER se propose et est désignée.
- c) Approbation des comptes rendus des 7 et 16 décembre : les comptes rendus n'appellent aucune remarque, ils sont approuvés à l'unanimité.

### 2°) Finances - Economie

- a) Compte-rendu de commission/informations diverses : la commission « finances » est repoussée au 24 janvier. Henri FERNANDEZ rappelle aux adjoints devant présenter leur budget, qu'ils doivent se manifester.
- b) **Etat des factures** : Luce HUDRY demande qui entretient les berges. Monsieur le Maire répond qu'il s'agit de l'EIJA (école d'insertion des jeunes et adultes) et que des travaux leur sont confiés plusieurs fois dans l'année.
- c) **Institution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)** : Monsieur le Maire explique que le paiement des heures supplémentaires est étendu aux agents nommés sur un emploi permanent à temps non-complet ainsi qu'aux contractuels. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- d) **Détermination du prix du lot d'affouage** : Monsieur le Maire informe que 7 personnes se sont inscrites et propose de fixer le lot à 120 €. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- e) **Fixation du prix au m<sup>2</sup> pour les logements de fonction** : Monsieur le Maire informe que certains logements communaux peuvent être attribués en logements de fonction selon certaines conditions, et pour lesquelles la redevance doit être au moins égale à la moitié de la valeur locative de ces logements. Il propose de fixer la valeur locative réelle de ces logements à 9€ le m<sup>2</sup>. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- f) **Fixation de la liste des emplois et des conditions d'occupation des logements de fonction** : Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de déterminer les emplois permettant d'attribuer un logement de fonction et d'en définir les conditions d'occupation. Il informe qu'un logement sera donc attribué à un nouvel agent prenant ses fonctions le 1<sup>er</sup> février, en remplacement de Mickael, selon le prix fixé précédemment, soit 4€50 le m<sup>2</sup>. Marie GERVIER demande d'explicitier les termes techniques lus par le Maire qui décrivaient les conditions pour un logement gratuit. Jean-Pierre RIVIERE dit qu'il faut être cadre. Même notre police municipale ne remplit pas les conditions de « nécessité absolue de service » : les agents ne travaillent ni le dimanche ni la nuit. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- g) **Choix du prestataire informatique pour le maintien en conditions opérationnelles et évolution du système d'information de la commune** : Suite à la consultation lancée et à l'analyse des offres, c'est la société SI2A qui a été retenue par la commission. Annick GROSROYAT remercie Hervé LAFONT pour le travail effectué et le power-point présenté, qui a permis une lecture très claire des informations. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### 3°) Urbanisme :

#### a) Dossiers vus en commission du 15/12

##### • **Déclarations préalables**

- M. NAGERA D., Rue des Frênes, pour des panneaux photovoltaïques = avis favorable
- Mme BALLARA K., Rue des Alpes, pour un abri voiture = avis favorable
- M. MOENNE-LOCCOZ Th., Chemin du Trop Plein, pour le changement de 2 velux = avis favorable

#### b) Dossiers acceptés depuis le 7 décembre

##### • **Permis de construire**

- M. WUTHRICH L., Chemin des Borrax, pour une maison individuelle

##### • **Déclarations préalables**

- Mme MICHAUD N., Rue des Alpes, pour une division parcellaire
- M. NAGERA D., Rue des Frênes, pour des panneaux photovoltaïques
- Mme BALLARA K., Rue des Alpes, pour un abri voiture
- M. MOENNE-LOCCOZ Th., Chemin du Trop Plein, pour le changement de 2 velux

- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : une déclaration est présentée pour laquelle la commune n'exercera pas son droit de préemption.

#### 4°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Compte-rendu de commission/Informations diverses : Monsieur le Maire informe qu'il a rendez-vous avec la société ABAMO, à qui a été confiée la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la future école, ce jeudi et explique qu'en raison des délais de cette procédure, la nouvelle école ne pourra pas être opérationnelle avant la fin de l'année 2024.

Les travaux de restructuration de l'école devraient être terminés en juin. Monsieur le Maire attire l'attention de l'adjoint au scolaire sur la nécessité de prévoir le matériel éventuellement nécessaire à l'aménagement, suffisamment tôt en raison des pénuries d'approvisionnement.

Luce HUDRY demande où en est le dossier de la maison Séniors. Monsieur le Maire informe que la CAPG et les services de l'Etat se réunissent le 18 janvier et qu'à l'issue de cette réunion, la modification du PLUiH devraient être acceptée. Une réponse de l'agglo nous sera faite d'ici le 25 janvier. Ainsi, le projet d'urbanisme pourra avancer.

#### 5°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Compte-rendu de commission/conseil école/Informations diverses : La fin d'année a été un peu compliquée en raison de la COVID, tout comme la rentrée de Janvier, mais le personnel et les enseignants tiennent bon. Un préavis de grève a été annoncé pour le jeudi 13 janvier, 6 classes seront fermées.

#### 6°) Commission CLAC

- a) Compte-rendu de la CLAC/Informations diverses : Annick GROSROYAT informe qu'une réunion est prévue le 25 janvier. L'opération « Décore ta bûche » a très bien fonctionné, 50 bûches ont été distribuées et déposées près de la mairie. Chaque participant peut récupérer son œuvre s'il le souhaite. La boîte du Père Noël a reçu 50 lettres, et chaque enfant a eu droit à sa réponse. Les figurines de Noël ont été retirées. Le marché de Noël a été très apprécié tout comme les animations proposées. Les deux associations organisatrices de la buvette ont été satisfaites et ont pu réaliser un bénéfice de 400€.

Les projets à venir : réflexion sur un décor pour Pâques, et le nettoyage de Printemps.

- b) Compte-rendu INFORMATIQUE : pas de remarques particulières.

#### 7°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses : Patricia DE SAEVER informe que les bons cadeaux des aînés ont été distribués et appréciés.

Elle informe également qu'un nouveau protocole vient d'être mis en place concernant les attributions de logements sociaux, ce qui va rendre les choses encore un peu plus compliquées pour les demandeurs de logements.

#### 8°) Ecologie – Economie

- a) Compte-rendu de commission/Informations diverses : pas de remarques particulières.

#### 9°) Communauté d'agglomération

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 15/12/2020 : le compte-rendu succinct a été transmis aux conseillers.

- b) Comptes-rendus des différentes commissions :

- Association communes forestières : pénurie certaine à venir si rien n'est planté très vite.
- SIEA : une réunion est prévue fin janvier.

#### 10°) Questions/informations diverses

- Luce HUDRY fait remarquer que des sapins de Noël ont été jetés dans le Journans ou laissés aux abords du Chemin des Borrax. Elle soulève également le problème des poubelles du nouveau bâtiment de la Route des Rosselets. Le syndic a été contacté et va faire le nécessaire.
- Gilberte AUBERTIN demande ce qu'il est prévu pour les vœux du Maire. Cette cérémonie est annulée et sera remplacée par une lettre d'informations qui sera distribuée aux segnerands.
- Hervé LAFONT fait remarquer que sur le site internet de la commune, sur la page Urbanisme, un lien ne fonctionne pas, et qu'il serait judicieux d'insérer la nouvelle procédure SVE (dépôt des dossiers sur une plateforme dédiée).
- Gilberte AUBERTIN rappelle qu'il y a toujours un scooter abandonné près du chemin piétonnier. Le dossier est entre les mains de la police municipale.

- Michel BADRE souhaite que les personnes en charge des enfants se déplaçant entre l'école et le centre de Loisirs, mettent leur gilet jaune afin d'être bien visibles des automobilistes. Un rappel sera fait auprès du directeur du Centre et de la directrice de l'école.

**Le prochain conseil ordinaire aura lieu le Mardi 1<sup>er</sup> février 2022 à 19h, salle des associations.**

Le Maire clôt les débats et remercie les conseillers. Il lève la séance à 20h00.